

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1845.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT* fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la demande du sieur Pierre-Jean Velkger.

---

MESSIEURS,

Par requête en date du 30 octobre 1844, le sieur Velkger demande la naturalisation ordinaire.

Il expose, et il résulte des pièces du dossier, qu'il est né à Ossendrecht, province du Brabant septentrional (Pays-Bas), le 29 juillet 1815, et qu'il est attaché en qualité de dessinateur à l'administration du chemin de fer.

Le pétitionnaire réside en Belgique depuis le 1<sup>er</sup> mars 1833, et il habite actuellement la ville de Malines; il remplit ses fonctions avec le zèle le plus louable, et il se distingue par son activité et une conduite irréprochable.

Les autorités consultées estiment qu'il est, à tous égards, digne de la faveur qu'il sollicite.

*Le rapporteur,*  
**HENOT.**

*Le président,*  
**J. MAERTENS.**

---